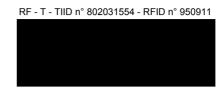
Numéro : 2022007832

Le Délégué Régional

Patrick FERRERE





Monsieur,

La Fondation du patrimoine vous remercie vivement pour votre don du 31 mars concernant l'opération suivante :

Votre souscription au projet CHÂTELET DE JONZAC

Vous trouverez ci-dessous le reçu fiscal correspondant.

prévue par le Code général des impôts aux articles 200, 238

bis et 978

Permettez-moi de vous remercier vivement de votre soutien financier. Vous manifestez ainsi très concrètement votre attachement au patrimoine régional et votre adhésion aux missions de la Fondation du patrimoine. Vous contribuez également à donner à celle-ci les moyens matériels de développer son action pour la mise en valeur et la sauvegarde de notre patrimoine de proximité.

Depuis sa création, la Fondation du patrimoine a soutenu plus de 20 000 projets publics et privés, représentant environ 1,55 milliard d'euros de travaux, soit l'équivalent, en moyenne, de 3 200 emplois créés ou maintenus dans le secteur du bâtiment chaque année.

Nous vous invitons à découvrir quelques-unes de nos réalisations sur notre site internet : www.fondation-patrimoine.org.

Vous remerciant de la confiance que vous nous témoignez, je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de ma bien sincère gratitude.

A découper RECU FISCAL ANNEE 20)22	Numéro : 2022007832
FONDATION DU PATRIMOINE	Donateu	ır
Reconnue d'utilité publique par le décret du 18 avril 1997, J.O. du 20 avril 1997		Forme du don :
153 bis Avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly sur Seine		☐ Acte authentique
Objet : La Fondation du patrimoine a pour but de promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine national	La Fondation du patrimoine reconnaît avoir reçu le don suivant : ***100.00 €	☑ Don manuel □ Acte sous seing privé □ Autres
La Fondation du patrimoine certifie sur l'honneur que les dons et versements qu'elle reçoit ouvrent droit à la réduction d'impôt	CENT EUROS Nature du don : Numéraire par Carte bancaire	

Date de don : 31/03/2022

Neuilly, le 31/03/2022